

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril à 19h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à Ardres, sous la présidence de Monsieur Ludovic LOQUET, Maire, en suite de la convocation du vingt mars deux mille vingt-quatre.

Etaient présents : Ludovic LOQUET, Sylvie BONNIERE, Sophie VANHAECKE, Joël VANDERPOTTE, Marie-Hélène LABRE, Christiane SPRIET, Pierre PREVOST, René DEMASSIEUX, Chantal BRISSAUD, Bernard HENON, Carine RENARD, Christophe DUCROCQ, Brigitte LEGRAND, Isabelle REGNAUT, Ludovic BAROUX et Argentine PRUVOST

Excusés avec pouvoir : Gilles COTTREZ, Bruno DEJONGHE, Frédéric FEYS, Marie-Claude NEUVILLE, Edwige THIRARD, Véronique LANNOY, Nathalie BUCHE, Olivier ROBE, Maxime LEFIEF, Alexis BATAILLE et Charles FROYE qui avaient respectivement donné pouvoir à Sylvie BONNIERE, Sophie VANHAECKE, Chantal BRISSAUD, Joël VANDERPOTTE, Marie-Hélène LABRE, Christiane SPRIET, Bernard HENON, Pierre PREVOST, René DEMASSIEUX, Ludovic BAROUX et Carine RENARD

Secrétaire de séance : Sophie VANHAECKE

La séance est ouverte à 19h.

Il est procédé à l'appel. Le Quorum étant atteint, le Conseil a pu valablement délibérer.

Le procès-verbal du conseil municipal du treize mars deux mille vingt-quatre est unanimement approuvé.

FINANCES

D24-17 BUDGET PRINCIPAL – COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Adopté à l'unanimité

D24-18 BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION DES RESULTATS

Adopté à l'unanimité

D24-19 TAUX D'IMPOSITION

Adopté à l'unanimité

D24-20 BUDGET PRINCIPAL – BUDGET PRIMITIF 2024

Adopté à l'unanimité

D24-21 BUDGET PRINCIPAL – SUBVENTIONS 2024

Adopté à l'unanimité

**(Joël VANDERPOTTE, René DEMASSIEUX et Chantal BRISSAUD ne participent pas au vote
compte tenu de leur appartenance à des associations)**

D24-22 BUDGET EAU – COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Adopté à l'unanimité

D24-23 BUDGET EAU – AFFECTATION DES RESULTATS

Adopté à l'unanimité

D24-24 BUDGET EAU – BUDGET PRIMITIF 2024

Adopté à l'unanimité

D24-25 BUDGET ASSAINISSEMENT – COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2023
Adopté à l'unanimité
D24-26 BUDGET ASSAINISSEMENT - AFFECTATION DES RESULTATS
Adopté à l'unanimité
D24-27 BUDGET ASSAINISSEMENT – BUDGET PRIMITIF 2024
Adopté à l'unanimité
D24-28 DUREE DES AMORTISSEMENTS – AJOUT OU MODIFICATION DE CERTAINS ARTICLES
Adopté à l'unanimité
D24-29 MARCHE NOCTURNE – MODALITES FINANCIERES D'INSCRIPTION
Adopté à l'unanimité

PERSONNEL

D24-30 MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS
Adopté à l'unanimité

ASSAINISSEMENT

D24-31 PLAN PLURIANNUEL DE TRAVAUX
Adopté à l'unanimité

JEUNESSE

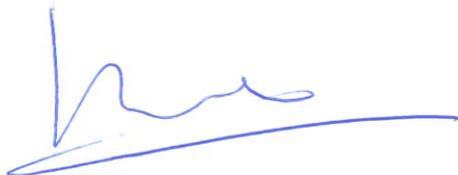
D24-32 DEGRESSIVITE TARIFAIRE / COLONIE DE VACANCES
Adopté à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

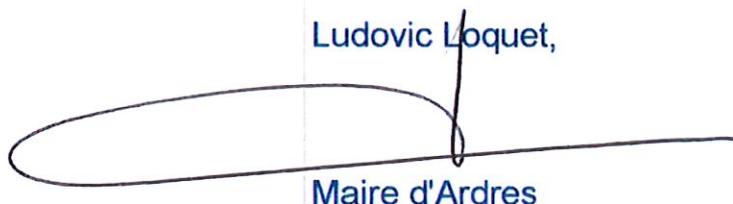
D24-33 PUBLICITE DES DECISIONS DU MAIRE
Le Conseil Municipal prend acte

L'ordre du jour étant épuisé
La séance est levée à 19h50

Le Secrétaire de Séance
Sophie VANHAECKE



Ludovic Loquet,



Maire d'Ardres